

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL de GRAND-CAMP

L'an Deux Mil Onze, le 15 Avril à 20 h 45, le Conseil Municipal de GRAND-CAMP légalement convoqué le 7 avril 2011, s'est réuni sous la présidence de Philippe BOULLIER.

Présents : Mr BOULLIER Philippe, Maire ; Mrs BONNEVILLE Jean-Noël, DEGROOTE Jean-François, Mme OURSEL Dominique, Adjointes ; Mme DAUGEARD Lynda, Mrs CASTEL André, FOUQUET Jean-Michel, VERSAL Jean-Lucien, SURMILET Claude, Conseillers Municipaux.

Absents : Mmes ROUSSET Annick (pouvoir à Mme OURSEL Dominique) et BLOTTIERE Marie-Christine (pouvoir à M. BONNEVILLE Jean-Noël)

Secrétaire de séance : Monsieur BONNEVILLE Jean-Noël.

17/2011

← **Schéma de Cohérence Territoriale**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il a reçu, sous forme de CD ROM les modifications apportées au SCOT ET présenté par le Pays Risle Charentone.

Le Document d'Orientation Générale (DOG) fait ainsi apparaître

- un objectif de concentration des habitations dans les bourgs
- un mode de développement plus intense et plus concentré, un mode d'occupation de l'espace plus compact : pour les petites communes : 14 habitations à l'hectare
- les documents d'urbanisme des communes devront être révisés pour intégrer les orientations du SCOT

Après délibération, le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis défavorable au projet de SCOT du Pays Risle Charentone compte tenu qu'il y aura des quotas de construction au niveau de chaque canton avec priorité aux centres bourgs, ce qui limitera l'urbanisation pour les communes rurales

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, ont signé au registre les membres présents, pour copie conforme
le Maire



Acte rendu exécutoire par dépôt en sous-préfecture le
Et publication ou notification le